



DÉCLARATIONS DE CONNAISSANCE DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 3 DE L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU PARLEMENT EUROPÉEN

Nom **KALFON**
Prénom **François**

Par la présente, je confirme mon engagement de respecter l'article 3 du code de conduite des députés au Parlement européen en matière d'intégrité et de transparence.

Je fais la présente déclaration en qualité de:

☒ Rapporteur fictif

y compris, le cas échéant,

☒ commission ou délégation parlementaire concernée: **IMCO - Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs**

☒ procédure parlementaire: **2025/0422(COD) - Modification des règlements (CE) n° 561/2006, (UE) 2018/858, (UE) 2019/2144 et (UE) 2024/1257 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la simplification des prescriptions techniques et procédures d'essai applicables aux véhicules à moteur, et abrogation de la directive 70/157/CEE du Conseil et du règlement n° 540/2014 du Parlement européen et du Conseil**

Conflit d'intérêts

☒ Je n'ai pas connaissance d'un conflit d'intérêts en rapport avec mes responsabilités en tant que titulaire de fonctions, ou en relation avec le rapport, l'avis, la délégation ou les négociations déclarés.

☐ J'ai connaissance d'un conflit d'intérêts en rapport avec mes responsabilités en tant que titulaire de fonctions, ou en relation avec le rapport, l'avis, la délégation ou les négociations déclarés.

date: **05/03/2026**



La présente déclaration sera publiée sur le site internet du Parlement.¹

¹ Avis juridique: l'unité Administration des députés est le responsable du traitement des données au sens du règlement (UE) 2018/1725 (article 3, point 8) et de la décision du Bureau du 22 juin 2005 relative aux dispositions d'application concernant ledit règlement (JO C 308 du 6.12.2005, p. 1). Le signataire de la présente déclaration dispose du droit d'accès à ses informations personnelles, d'un droit de rectification et d'un droit de recours. À cet effet, veuillez vous adresser à AdminMEP@europarl.europa.eu